



GESTION



ILLUSTRATION : THOMAS BRIEN POUR L'ENTREPRISE

Engagements de retraite : ce que vous devez savoir

Mesurez-vous toutes les sommes que votre entreprise va devoir provisionner pour faire face à ses engagements en matière de retraite dans les prochaines années ? La convergence progressive des règles internationales et de la comptabilité française, le financement des retraites (et le report de l'âge de départ

à la retraite, qui découle notamment de l'augmentation de la durée des cotisations), la détermination des taux d'endettement et de la solvabilité à terme des entreprises sont autant de sujets qui rendent cette question très actuelle. Comment vous préparer à ces échéances ? Tour d'horizon.

I. LES ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET LES AVANTAGES SIMILAIRES P.116

- Ce qu'on appelle « engagements de retraite »
- Ce qu'on entend par « avantages similaires »
- Les cotisations de retraite
- Les régimes concernés par le suivi des engagements de retraite

II. LE TRAITEMENT P.117

- Une recommandation : provisionnez !
- Le suivi
- Le traitement comptable
- Les informations à fournir dans l'annexe
- Comment calculer l'engagement de retraite
- Existe-t-il des obligations spécifiques aux PME ?

III. LE FINANCEMENT P.118

- Pourquoi ne pas externaliser son passif social ?
- Que peut-on externaliser ?
- Quel est le rythme des décaissements ?
- Quels sont les impacts de l'externalisation en termes de :
 - fiscalité ?
 - présentation des comptes ?
 - finances ?
- Faut-il conserver la gestion de son passif social en interne ?

Dossier réalisé par
Luc Williamson, directeur national expertise conseil chez Grant Thornton